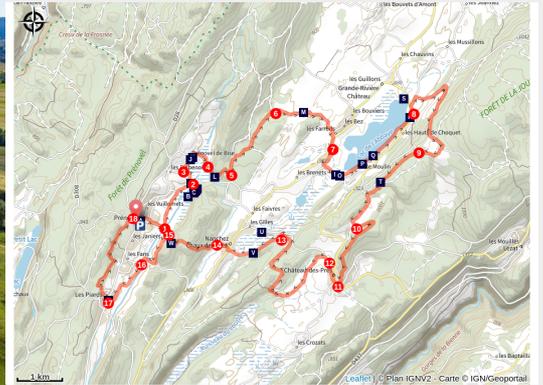


Merveilles du Grandvaux - 80N

Haut-Jura Grandvaux - Nanchez



Lac de l'Abbaye (© UpDrone/Jura Tourisme)



ATTENTION : Une partie de la boucle n°80 est fermée à toute circulation en raison de travaux forestiers au bord du lac de l'Abbaye.

Suivre les consignes de sécurité mises en place sur le terrain.

Informations sur cette fermeture : Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

Tel : 03 84 60 15 25

Voir la carte de la fermeture temporaire

Des travaux forestiers sont également prévus sous le belvédère du DUCHET sans mise en place de déviation (entre les points 14 et 15 de la description).

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 3 h 30

Longueur : 33.3 km

Dénivelé positif : 866 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

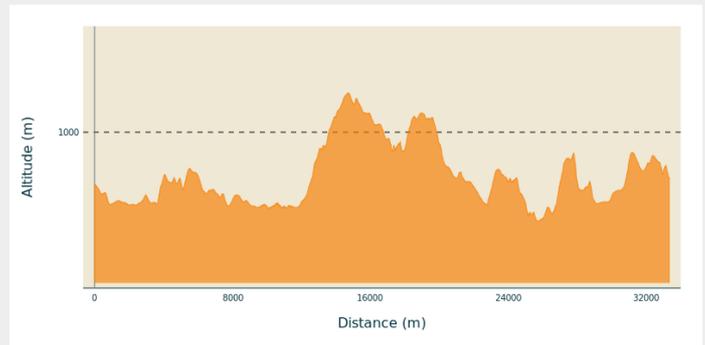
Départ : Prénovel (Nanchez)

Arrivée : Prénovel (Nanchez)

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Nanchez
2. Grande-Rivière-Château

Profil altimétrique



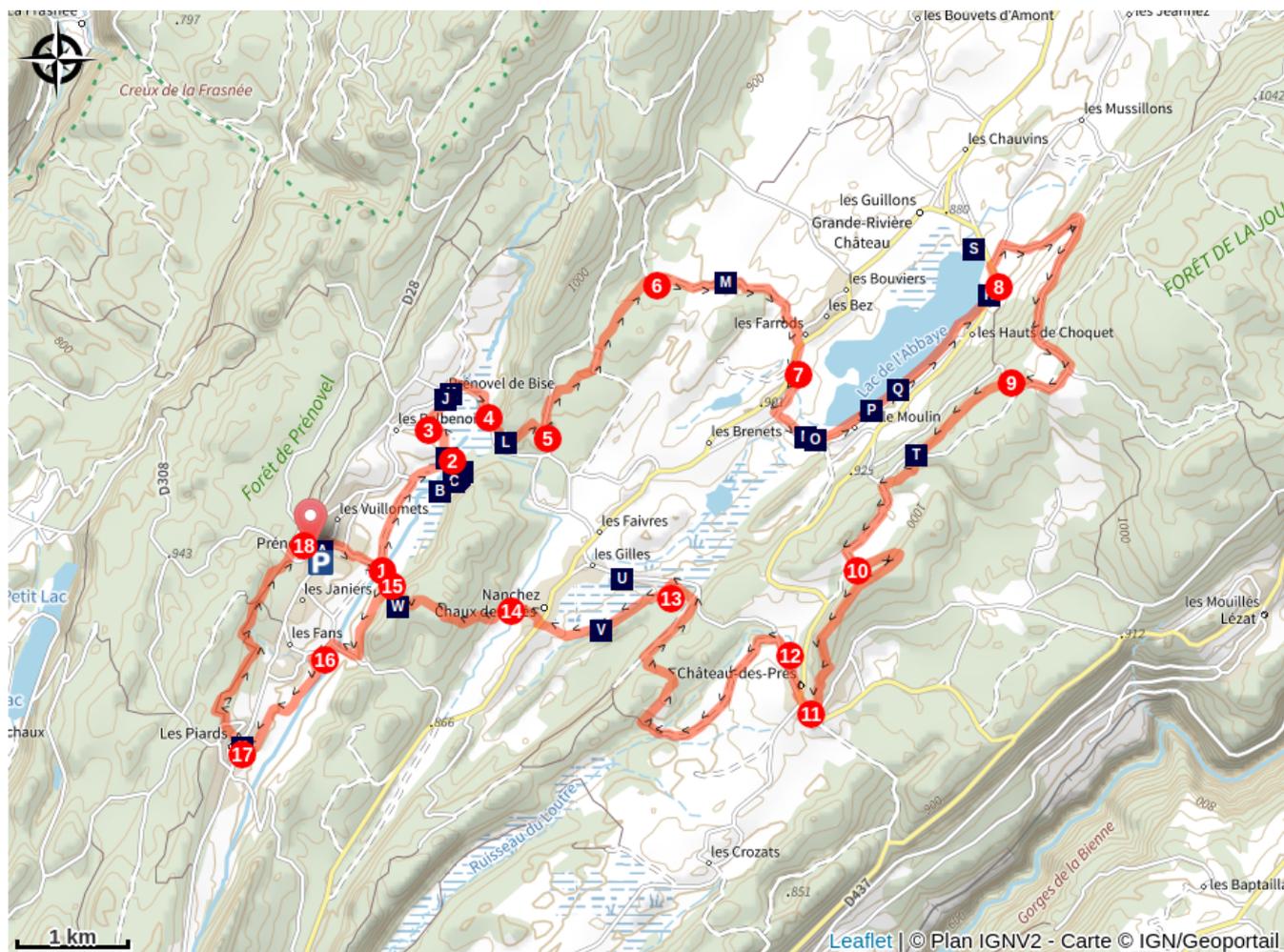
Altitude min 855 m Altitude max 1064 m

Au départ de **PRENOVEL**, suivre la direction de la tourbière afin de traverser le hameau et arriver à **La Vigne**.

1. Sur le chemin blanc à gauche, passer **Le pont des Janiers** et rejoindre **La Passerelle**.
2. Une halte découverte de la tourbière est possible sur votre droite (accès interdit aux vélos).
3. Après avoir traversé le champ, rejoindre **PRÉNOVEL DE BISE** par la route goudronnée à droite et se diriger à droite sur la route départementale vers **Le Pontet**.
4. Par un sentier escarpé pentu, arriver au **BELVÈDÈRE SUR LE FORT**.
5. Le sentier, à gauche, rejoint une route forestière. L'emprunter vers la gauche pour pénétrer de nouveau dans le bois et arriver à **BARAQUE CLÉMENCE**.
6. Tourner à droite sur la route forestière, passer **La Joux derrière** et arriver à **LES BEZ**.
7. Contourner le lac par **La Motte** pour arriver au lieu-dit **ABBAYE EN GRAND VAUX**.
8. Dépasser le parking de l'Abbaye en Grandvaux sur quelques dizaines de mètres avant de tourner 2 fois consécutives sur la droite pour prendre de la hauteur jusqu'à **LA TERAILLA** puis **Les Cornes**. Un sentier forestier vous emmènera jusqu'au **BELVEDERE DU MOULIN**.
9. Continuer le parcours sur une succession de sentiers forestiers et chemins blancs, via **Le Grand Curtil**.
10. De nouveau un relief pour vététistes aguerris mène au belvédère de la **VIERGE D'ÉCUVET** (ne pas hésiter à descendre du vélo).
11. Rejoindre **CHATEAU DES PRES** par les sentiers balisés en bordure des lotissements puis tourner à droite en direction de **La Loye**.
12. Sur votre gauche, entamer la traversée du **Bois des Prélions** et s'approcher, après **Les Culottes**, du belvédère des Douillons.
13. Le passage en bordure de tourbière vous mène à **CHAUX DES PRES**, que vous traversez jusqu'**Au Petit Pont**.
14. Sur votre gauche, une succession de montées plus ou moins raides jusqu'au **Bois du Duchet** vous permet d'accéder à pied au **BELVEDERE DU DUCHET** puis de rejoindre prudemment **Sous Duchet**.

15. Tourner à gauche pour retrouver à **L'Arête** la route forestière et très rapidement le **Pont de l'Arête** sur votre droite.
16. A **Cramoiron**, traverser les pâturages puis **LES PIARDS** jusqu'au départ des randonnées.
17. Suivre la direction de **PRENOVEL** : passer par **Les Huit Fourches** et **La Brire**.
A proximité du swin golf, traverser avec prudence la route forestière.
18. Rejoindre **PRENOVEL** sur la droite après **LES ROCHATS**.

Sur votre chemin...



Évolution de la vie, évolution du bâti. (A)

La Droséra (C)

La Callune (E)

La Linaigrette (G)

Tourbière du Bief de Nanchez (I)

Le couronnement des murets (K)

Les pelouses sèches (M)

La tourbière de Nanchez (B)

L'Airelle des marais (D)

Le Cuivré de la bistorte (F)

Le Pin à crochet (H)

Atelier de tournerie (J)

Belvédère Sur le Fort (L)

La Rousserolle verderolle (N)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE avec changement de difficulté : parcours rouge

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Laurent, prendre la D437 en direction de Chaux-des-Près puis suivre Prénovel par la D28.

Parking conseillé

Parking de la Mairie de Prénovel

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

RNR des tourbières du Bief du Nanchez

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palanchon l.palanchon@parc-haut-jura.fr Parc Naturel Régional du Haut-Jura 29 le village 39310 LAJOUX 03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

> L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou

non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,

- > Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
- > La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
- > Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-
LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel : 03 84 60 15 25

<https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



Sur votre chemin...



Évolution de la vie, évolution du bâti. (A)

La maison rurale fut d'abord celle de l'agriculteur-éleveur à l'intérieur de laquelle cohabitaient hommes et animaux. À partir du 18ème siècle, la spécialisation fromagère et la mise en commun du lait dans les structures coopératives, "les fruitières", font sortir l'agriculteur d'une économie d'autosubsistance. Du point de vue du bâti, la ferme tend à s'agrandir : on la rehausse d'un étage pour y aménager des chambres, on la dote parfois d'une seconde étable pour être en mesure d'accueillir plus d'animaux...

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La tourbière de Nanchez (B)

Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d'eau, où se forme et s'accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l'absence d'oxygène. Les conditions de vie dans ces milieux sont exigeantes... ce qui oblige les espèces qui y vivent à s'adapter à l'omniprésence de l'eau, à un climat plutôt froid et à la composition chimique du sol.

Crédit photo : Julien Vandelle



La Droséra (C)

Cette petite plante carnivore piège les insectes grâce à des cils recouverts d'une glue contenant une substance digestive. Cette adaptation lui permet de se procurer des apports complémentaires dans ce milieu où les racines peinent à trouver suffisamment de nourriture.

Crédit photo : PNRHJ / Pierre Durllet



L'Airelle des marais (D)

Cette fausse myrtille apprécie les milieux légèrement acides, c'est pourquoi on la trouve dans les tourbières bombées ou en cours d'assèchement. Ses baies comestibles, à maturité en milieu d'été, sont moins sucrées que celles de la myrtille.

Crédit photo : PNRHJ / Carole Zakin



La Callune (E)

Ses racines produisent des sécrétions toxiques qui limitent l'implantation d'autres espèces. Elle est souvent appelée fausse bruyère.

Crédit photo : Julien Guyonneau



Le Cuivré de la bistorte (F)

C'est un papillon typique des zones boréales, que l'on peut trouver ici! Les adultes volent essentiellement en mai et début juin. Les femelles pondent en se glissant à reculons sous les feuilles de la Renouée de la bistorte. La chenille effectue tout son développement sur la face inférieure de cette feuille.

Crédit photo : Pierre-Marie Aubertel



La Linaigrette (G)

Leur houppe soyeuse ne correspond pas au stade de la fleur, mais à celui du fruit : les aigrettes qui la constituent servent au transport des graines par le vent.

Crédit photo : PNRHJ / Carole Zakin



Le Pin à crochet (H)

Dans le Jura, on le trouve presque exclusivement en tourbière : sa silhouette touffue, ses aiguilles courtes et groupées par deux, le crochet situé sur les écailles de ses cônes sont les caractères permettant de l'identifier.

Crédit photo : PNRHJ / Marie Voccia



Tourbière du Bief de Nanchez (I)

Laissez-vous guider: vous n'avez qu'à suivre le sentier de découverte des tourbières aménagé par le Parc National Régional du Jura pour mieux connaître la richesse de ce milieu humide. Traversez la forêt, cheminez sur un parcours en caillebotis, découvrez et observez les plantes propres à ce milieu grâce aux panneaux d'information qui le jalonnent. Ici, le milieu acide, froid et humide favorise l'épanouissement de plantes comme l'orcette, la myrtille, la callune, les sphaignes, l'andromède sous-arbrisseau protégé, le saule à cinq-étamines ou encore les pins à crochets. Vous pourrez varier les découvertes au gré des saisons. C'est quoi exactement, une tourbière? «Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d'eau, où se forme et s'accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l'absence d'oxygène»(www.life-tourbieres-jura.fr). Ce milieu d'un grand intérêt écologique est aussi exigeant pour les espèces qui y vivent, qui doivent s'adapter à des conditions de vie particulières (omniprésence de l'eau, climat plutôt froid et composition chimique du sol).

Crédit photo : Manon Pilloud



Atelier de tournerie (J)

Plus qu'un lieu de travail, un abri rudimentaire pour les artisans, l'atelier est, pour les gens qui l'ont occupé, un lieu investi, à la fois intime et public.

Entre les outils usés, sur les plans de travail où des sciures de bois sont repoussées d'un coup de paume, c'est là que s'est construit le savoir-faire dans la clarté des grandes fenêtres poussiéreuses.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Le couronnement des murets (K)

Le faîtage des murs en pierres sèches, ou couronnement, permet de maintenir et de stabiliser les parements (parties visibles d'un mur). Sans quoi les pierres, notamment du haut, finiraient par tomber. Ici, on peut observer une technique de faîtage où de grandes pierres plates relativement fines, appelées lauses, sont posées verticalement, et sont souvent stabilisées par des cales dans les intervalles.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Belvédère Sur le Fort (L)

Déjà porté sur la carte de 1835 sous le vocable « La Roche du Fort », le belvédère, défriché il y a quelques années, s'ouvre sur la Combe d'Anchey (Prénoval-Les Piards), le Bief de Nanchez et la tourbière. Au sud-est, se dévoile la Haute-Chaîne du Jura de la Dôle au Reculet.

Au pied du Belvédère, plusieurs entonnoirs, dont l'un est très visible à proximité de la route, forment des trop-pleins lors des crues. Lorsque les scieries situées à l'aval fonctionnaient, les usiniers tentaient de les boucher afin de conserver assez d'eau pour leurs roues hydrauliques. Quel que soit son débit, le bief se perd dans le karst derrière le hameau de Chaux-des-Prés. Ses eaux rejaillissent 27 km plus loin, dans la vallée de la Bienne.

Crédit photo : B.LEROY

Les pelouses sèches (M)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les pelouses sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.



La Rousserolle verderolle (N)

Oiseau migrateur, ce passereau passe l'hiver en Afrique, au sud de l'Equateur. Il ne revient dans les montagnes du Jura qu'entre la mi mai et le début août. La rousserolle verderolle habite les prairies plus ou moins marécageuses aux herbes hautes et parsemées de buissons, où le mâle se perche pour chanter. Le nid est confectionné d'herbes sèches accrochées à mi-hauteur des tiges herbacées. Cette espèce est exclusivement insectivore (se nourrit d'insectes). Championne d'Europe de l'imitation, un mâle de rousserolle verderolle peut imiter 80 espèces dans son chant, avec un record connu à 212 !

Crédit photo : Fabrice Croset